Image not found or type unknown

quand doit je toucher le complément de maladie de mon patron

Par **steph13000**, le **04/01/2012** à **21:06**

bonjour ,je suis en maladie longue durée depuis plus de 6 mois pour dépression ,mon patron cotise une complément pour la maladie ,est il se trouve que depuis 6 mois je n'ai rien toucher encore ! est ce normal ! et si non ,est ce qu'il serait possible d'avoir l'article de loi qui le justifie ,pour que je puisse demander ce qui est de droit ,s'il vous plait aider moi

Par **P.M.**, le **04/01/2012** à **21:33**

Bonjour,
Il faudrait connaître déjà votre ancienneté dans l'entreprise au jour de l'arrêt et la Convention Collective applicable...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés